



PROGRAMME DE FORMATION

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE PROFESSIONNELLE

L'accompagnement et la professionnalisation des métiers du niveau V

Contexte de la demande :

L'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne des personnes fragilisées vivant en institution ou à domicile constitue le cœur de métier de l'Assistant(e) de Vie ou de l'Auxiliaire de Vie. La majorité de leurs interventions est consacrée aux activités domestiques : préparation des repas, ménage, entretien du lieu de vie, etc.

Selon le rapport de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère du Travail), le nombre des Assistant(e)s de vie est passé de 30 000 en 1975 à 1 200 000 en 2006. En effet, la logique médico-économique de plus en plus contraignante des structures hospitalières, le vieillissement de la population, l'évolution des situations de dépendance et l'accroissement des maladies chroniques amènent les intervenants à domicile à accompagner des personnes malades et vulnérables présentant des besoins d'aide et de soins de plus en plus importants

En 2008, le rapport de la DREES (Direction de la recherche, des études et des statistiques du Ministère des Affaires Sociales) note que « sur les dernières années, les intervenantes ont constaté des changements dans leurs activités. 68% d'entre elles imputent ces changements à un état de santé dégradé des personnes chez qui elles interviennent et à un niveau de dépendance plus important. À cet égard, les changements sont perçus de façon positive, suscitant de nouveaux intérêts et une augmentation de leur activité ».

Dans ce contexte, il est nécessaire de garantir aux Assistant(e)s de Vie et Auxiliaires de Vie un parcours professionnalisant pour adapter leurs compétences aux conditions d'intervention actuelles.

Objectif :

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'acquérir des savoirs et des savoir-faire autour de trois types de situations complexes rencontrées dans leurs pratiques quotidiennes : prévention et prise en charge de la douleur, bientraitance et maltraitance, accompagnement en fin de vie et soins palliatifs.

Public :

Ce programme s'adresse aux professionnels intervenants à domicile ou en institution médico-sociale (EHPAD, Centre de Vie pour polyhandicapé, etc.) : assistant de vie, auxiliaire de vie, auxiliaire de vie sociale.